

— Notre prochaine livraison contiendra une étude sur les peintres lyonnais à l'Exposition de Paris.

— La typographie lyonnaise s'est signalée ce mois dernier par trois œuvres qui resteront, grâce à l'impression d'abord, puis, surtout à l'importance des sujets traités et au talent des auteurs. La maison Louis Perrin a fait paraître une *Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine, constance et mort de Jean Calvin, jadis ministre de Genève, recueilly par M. Hierosme-Hermès Bolsec, docteur médecin à Lyon*, publiée à Lyon, en 1577, et rééditée avec une introduction et des notes à l'appui par M. Louis-François Chastel, *Scheuring* in-8, caractères elzéviens, pap. teinté, portrait.

Ce livre, regardé comme un pamphlet par les écrivains de la réforme, est, grâce aux notes de M. Chastel appuyées du témoignage des deux Galiffe, le père et le fils, De la Marre, James Fazy et autres écrivains protestants, reconnu comme un document historique de la plus haute portée.

M. Chastel avait passé les dernières années de sa vie à annoter cet ouvrage; il était prêt à paraître quand la mort est survenue; la famille, par respect pour les intentions de son chef, l'a publié avec un luxe élégant et du meilleur goût; c'est un monument élevé à la mémoire de M. Chastel.

La maison Pitrat, dont l'habileté est reconnue, a livré au public *Le droit en matière de sépulture, précédé d'une étude sur le matérialisme contemporain et les funérailles dans l'antiquité et chez les peuples modernes*, par Léon Roux, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Lyon, in-8.

La première partie de ce savant ouvrage est une étude sur l'immortalité de l'âme, admise par tous les peuples anciens, et sur le respect universel pour les funérailles qui en est la conséquence. Cette première moitié du volume est une histoire philosophique de l'humanité d'un puissant intérêt. L'autre partie est un arsenal d'armes défensives destinées à protéger les familles contre l'audace des enfouisseurs, cette secte nouvelle qui a jeté tant de troubles dans les esprits. Les pauvres mères sauront qu'elles peuvent protéger leurs chers défunts contre l'insulte que voudrait leur faire même un père dénaturé. M. Léon Roux aura bien mérité de leur reconnaissance.

Enfin, la maison Vingtrinier a vu sortir de ses presses : *Les*